

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 077-267703239-20240125-20240102-DE

C.C.A.S. d'ESBLY  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-  
MARNE



CANTON DE SERRIS  
Arrondissement de Torcy

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2024/01/02

### SEANCE DU 25 JANVIER 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à 18h10, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 16 janvier 2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président*

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**NOMBRE DE PRESENTS : 09**

**NOMBRE DE VOTANTS : 13**

**PRESENTS** : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, M. Julien GENTY, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

**POUVOIRS** : Mme Corinne CESARIN à Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Caroline EPINAT à Mme Thérèse ROCHE, M. Jean-Luc GARNIER à M. Francesco PITARI, Mme Tulla HEDRICOURT à Mme Eléonore JOCK

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Samia BRESCHIGLIARO

### **OBJET : Convention Animation collective familles**

Le Centre Social Intercommunal de Val d'Europe a développé des animations collectives familles sur les communes de Val d'Europe Agglomération.

**Considérant** que la commune d'Esbly a intégré cette intercommunalité,

**Considérant** que les actions collectives familles s'étendent sur la commune d'Esbly,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 077-267703239-20240125-20240102-DE

**AUTORISE** le Président à signer la convention de délégation, à objectifs et de moyens concernant l'animation collective famille conclue avec Val d'Europe Agglomération, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**DIT** que cette convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 25 janvier 2024

Le Président,

Ghislain DELVAUX

